

DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 11 MARS 2021

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	11
Date de convocation	04/03/2021
Date d'affichage	15/03/2021

L'an deux mil vingt et un, le onze mars, à 20 h, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Etaient présents : Christophe PUZIN, Rachel FAVEAUX, Sophie KOLLROS, Julien FABER, Raoul PURSON, Romuald LEPRINCE, Frédérique SERRE, Pascal LEPAGE, Yvon PERIDON, Agnès ROUX

Absents excusés : Esperanza LULLO, Magalie PLATAT donnant pouvoir à Christophe PUZIN, Jean-Noël LEPAGE

Absents non excusés : Agnès CREPEL, Richard CURTO-PEREZ

M. Raoul PURSON est nommé secrétaire de séance.

**ADHESION AU SERVICE RGPD – PROTECTION DES DONNEES
DU CENTRE DE GESTION DE LA MEUSE**

2021-03-D15

Afin d'être en conformité par rapport au RGPD (Règlement Européen Général de Protection des Données), le maire explique au conseil municipal la nécessité d'adhérer au service « appui informatique » du Centre de Gestion de la Meuse qui prévoit la mise à disposition d'un délégué à la protection des données.

Le coût de l'adhésion à ce service est le suivant :

- journée de 7 h : 350 €
- ½ journée de 3 h 30 : 200 €
- coût horaire : 40 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, d'adhérer à ce service et autorise le maire à signer la convention à conclure avec le CDG55.

Ont signé au registre les membres présents.
Copie conforme.

Le Maire,
Romuald LEPRINCE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20210311-2021-03-D15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2021
Publication : 23/03/2021

